



La Gazette

Avec la Mairie de Sablons sur Huisne

Panneau Pocket

Installez l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Parlez-en autour de vous, l'outil est gratuit, anonyme et sans publicité. Vous retrouvez aussi l'application sur notre site internet.

Site internet

Pour retrouver toutes nos informations, nos horaires, un seul site : <https://Sablons sur Huisne.fr/>

Facebook et Instagram

Mails, téléphones & permanences

Commune déléguée Condé sur Huisne

02.33.73.34.01 / sablonssurhuisne@orange.fr

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00

Mercredi 10h00-12h00

Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Samedi 10h00-12h00

Commune déléguée Condeau (pas de permanence pour le moment)

02.33.73.33.43 / mairiecondeau@wanadoo.fr

Lundi 10h00 – 12h00

Commune déléguée Coulonges-les-Sablons (pas de permanence pour le moment)

02.37.52.50.25 mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

Vendredi 10h00 – 12h00



Permanences des élus sur rendez-vous

Christelle RADENAC : mardi après-midi, jeudi et samedi matin.

Claude SENECHAL : le vendredi matin.

Sandrine SIMON : le mercredi.

Jean-Yves MESNIL : le jeudi.

Catherine Chavigny.



Numéros utiles

Santé - Social

ADMR 02.33.83.72.10

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Centre territorial de Santé Rémalard 02.33.82.50.00

Infirmières 02.33.83.62.62

Kinésithérapeute 02.50.47.93.28

Médocibus 06.24.79.59.44

Médecin de garde 116 -117

Psychologue-psychothérapeute 06.87.02.68.09

Thérapeute en Relation d'Aide 07.69.31.50.14

UNA 02.33.25.99.92



Services

Agence Postale Communale 02.33.25.69.31

CdC Cœur du Perche 02.33.25.44.85

Crèche Per'Chouette 09.80.43.82.54

Déchetterie Rémalard 02.33.83.07.43

Ecole Fortuné Fardouet 02.33.85.00.75

Ecole de Musique 02.33.25.00.61

Enedis Urgence 09.72.67.50.61

Médiathèque 02.33.73.15.65

Office du tourisme Cœur du Perche 02.33.73.71.94

Véolia 0 969 323 529

Urgences

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences à partir du portable 112

Personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques
pour contacter les secours Urgence 114
Souffrance prévention du suicide 31 14



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement à poursuivre notre action au service de notre commune.

Nous allons continuer dans cette même dynamique !

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux élus qui ont rejoint notre équipe. Leur énergie, leurs idées et leur engagement viennent enrichir notre collectif, dans un esprit de travail partagé et de proximité avec chacun d'entre vous.

Nous continuerons à mener avec détermination les actions engagées, en veillant à répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir. Dans cette dynamique, nous avons à cœur d'impliquer davantage les jeunes dans la vie locale. C'est pourquoi nous travaillons à la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes dès la prochaine rentrée scolaire, afin de leur donner la parole et de les associer aux projets de la commune.

Je me réjouis également de l'arrivée récente d'un nouveau cabaret sur notre territoire, qui contribue à dynamiser notre vie locale et culturelle.

Par ailleurs, les derniers travaux du bourg de Coulonges-les-Sablons touchent désormais à leur fin, marquant une étape importante pour l'amélioration de notre cadre de vie.

En parallèle, et comme je vous l'ai déjà indiqué, une étude est en cours concernant les futurs aménagements du bourg de Condé sur Huisne, afin de poursuivre cet effort de modernisation, de sécurisation et de valorisation de nos espaces.

Enfin, je profite de cette nouvelle « gazette » pour remercier chaleureusement, au nom de l'équipe municipale et de tous les élus précédents qui ont travaillé à ses côtés, notre ancien maire délégué de Condeau, Guy CHEVALIER, pour les années passées à œuvrer pour la commune de Condeau, pour son dévouement et pour tout le temps qu'il a consacré à ses administrés. Il va maintenant pouvoir prendre un peu de repos entouré de ses proches. Encore un grand merci Guy !

Pour le reste et comme toujours, je vous laisse parcourir notre Gazette qui relate les événements passés mais aussi ceux (encore nombreux) à venir...

Bonne lecture !

Christelle Radenac, Maire de Sablons sur Huisne.

Résultats des élections municipales par commune déléguée

Condé sur Huisne

Nb d'électeurs 865
Nb de votants 427
Bulletins nuls 36
Bulletins blancs 32
Nb de suffrages exprimés 359

Condeau

Nb d'électeurs 317
Nb de votants 120
Bulletins nuls 9
Bulletins blancs 6
Nb de suffrages exprimés 105

Coulonges-les-Sablons

Nb d'électeurs 298
Nb de votants 143
Bulletins nuls 16
Bulletins blancs 13
Nb de suffrages exprimés 114



De gauche à droite : Jean-Yves Mesnil, Catherine Chavigny, Sandrine Simon Adjoint et Adjointes au Maire, Christelle Radenac Maire de Sablons sur Huisne, Claude Senechal, 1^{er} Adjoint, Joël Marchand, Maire Délégué de Condeau, Jean-Christophe Chartier, Maire délégué de Coulonges-les-Sablons.

Fario est allé à la pêche aux infos !

Quoi de neuf à Sablons ! Ce bourg bouge tellement que Fario en perd le fil de l'eau et s'aperçoit qu'il n'a jamais rencontré la commission des travaux qui à elle seule consomme gros comme une baleine du budget de la commune. Il faut donc impérativement interroger cette commission qui de surcroît s'est renouvelée sur ce nouveau mandat. Claude Sénéchal, premier Adjoint, en est le responsable et Fario se presse de le rencontrer.



Bonjour Claude, vous m'avez donné rendez-vous à Coulonges-les-Sablons avec Jean-Christophe Chartier, son Maire délégué, sur le plus gros chantier actuel de Sablons... Alors ça se termine ces travaux du bourg ?

Claude Bonjour Fario, oui cette deuxième phase est terminée et je laisse Jean-Christophe te présenter cette réalisation.

Jean-Christophe Nous voilà dans un bourg tout neuf en voirie et trottoirs à la suite des travaux précédents de la place de l'église. Nous avons choisi de beaux matériaux redonnant du clinquant à ce bourg tranquille aux pieds de son église. Nous y avons ajouté un élément de décoration comme la pompe et avons fait aménager l'accès à un des lavoirs, bel élément de campagne prisé des randonneurs. Rappelons que la commune de Sablons a financé sans subventions ces travaux.



Merci Jean-Christophe et alors Claude, cette commission ne s'occupe que des gros travaux ?

Claude Non Fario, cette commission composée de Marie-Claire Rousseau, Joël Marchand, Jean Christophe Chartier, Erik Lefrançois, Jean-Luc Surcin, Laurent Vassard, Jean-Yves Mesnil et de plein droit notre Maire Christelle, initie le programme des travaux annuels ou pluriannuels pour les inscrire au budget. Elle recense les besoins en gros ou petits travaux, par exemple la peinture de l'agence postale, l'entretien des immeubles communaux (mairies, salle des fêtes et de réunions, école de musique, tennis club...) et du patrimoine locatif (habitations, garages...). Cette commission réfléchit et met en œuvre les projets structurants avec notre Maire et le Conseil Municipal comme les travaux de la place de Condé sur Huisne, la rénovation des cours communales, les opérations immobilières, les constructions futures. Cette commission suit les chantiers, s'assure de leurs bons déroulements.



Waouh tu parles d'un boulot pour cette commission ! Elle ne doit pas chômer. Et donc le prochain gros chantier c'est la place du Général de Gaulle ?

Claude Oui c'est un chantier pour le premier semestre 2027 après que le syndicat d'eau ait renouvelé et renforcé son réseau tout autour de la place fin 2026.



Et côté chiffres ça donne quoi tout ça ?

Claude Il y a plusieurs chiffrages Fario. Ceux des projets au moment de la préparation du budget et ceux des réalisations effectives. Dans cette gazette, une liste non exhaustive annonce presque 4 millions d'euros de travaux en prévision.



Merci aux membres de cette commission et merci à vous Claude pour toutes ces informations. Bon courage et à bientôt car je viendrais me renseigner de l'avancement de tout ça.

Bel été à tous nos lecteurs et à la rentrée !



La commission travaux avec les équipes de Colas et d'ingénierie 61 lors de la réunion de chantier hebdomadaire à Coulonges les Sablons

La Vie des Commissions

Renouvellement des Commissions communales suite aux élections municipales

Madame le Maire est membre d'office de chaque commission.



Finances – budget

Responsable : RADENAC Christelle.

Membres : BERMOND Martine, CHARTIER Jean-Christophe, CHAVIGNY Catherine, MARCHAND Joël, MESNIL Jean-Yves, RENAULT Sabine, SENECHAL Claude, SIMON Sandrine.

Finances – subventions

Responsable : RADENAC Christelle.

Membres : BERMOND Martine, CHAVIGNY Catherine, MESNIL Jean-Yves, SENECHAL Claude, SIMON Sandrine.

Travaux

Responsables : CHARTIER Jean-Christophe, LEFRANCOIS Erik, MARCHAND Joël, SENECHAL Claude.

Membres : MESNIL Jean-Yves, ROUSSEAU Marie-Claire, SURCIN Jean-Luc, VASSARD Laurent.

Ressources Humaines

Responsable : RADENAC Christelle.

Membres : CEREJO Céline, CHARTIER Jean-Christophe, DENIS Francis, MARCHAND Joël, MESNIL Jean-Yves, SENECHAL Claude.

Chemin ruraux - haies

Responsable : LE GUYADER Pascal.

Membres : DENIS Francis, FETIVEAU Christian, LEFRANCOIS Erik, MESNIL Jean-Yves.

Voirie

Membres : CHARTIER Jean-Christophe, MARCHAND Joël, SENECHAL Claude.

Communication

Responsable : ROUSSEAU Marie-Claire.

Membres : HEBUTERNE GALLAROTTI Lise, JOUBERT Emmanuel, MATHIEU Sonia, MESNIL Jean-Yves.

Appel d'offres

Responsable : RADENAC Christelle.

Titulaires : CHARTIER Jean-Christophe, MARCHAND Joël, SENECHAL Claude.

Suppléants : FETIVEAU Christian, ROUSSEAU Marie-Claire, VASSARD Laurent.

Fleurissement – décorations

Responsable : CHAVIGNY Catherine.

Membres : BERMOND Martine, DAVID Sandrine, RENAULT Sabine, ROUSSEAU Marie-Claire.



La Vie des Commissions



Culture Programmation

Responsables : JOUBERT Emmanuel SIMON Sandrine.
Membres : CHALIGNE Florence, CHAVIGNY Catherine, DAVID Sandrine, HEBUTERNE GALLAROTTI Lise, RENAULT Sabine.

Culture Logistique

Responsables : JOUBERT Emmanuel SIMON Sandrine
Membres : CHALIGNE Florence, CHARTIER Jean-Christophe, CHAVIGNY Catherine, DAVID Sandrine, HEBUTERNE GALLAROTTI Lise, MARCHAND Joël, METAYER Gaëlle, RENAULT Sabine.



Jeunesse – ados – sports

Responsables : CEREJO Céline (jeunesse), MATHIEU Sonia (ados), SIMON Sandrine (sports).
Membres : DAVID Sandrine, HEBUTERNE GALLAROTTI Lise, RENAULT Sabine, ROUSSEAU Marie-Claire, SURCIN Jean-Luc.

Ainés

Responsable : CEREJO Céline.
Membres : CHAVIGNY Catherine, DAVID Sandrine, LE GUYADER Pascal, METAYER Gaëlle.



Cimetière

Responsable : DENIS Francis.
Membre : JOUBERT Emmanuel.

Téléthon

Responsable : JOUBERT Emmanuel.
Membres : tous les Conseillers Municipaux.

Commerce - artisanat - entreprises

Responsable : VASSARD Laurent.
Membres : CHAVIGNY Catherine, DENIS Francis, HEBUTERNE GALLAROTTI Lise, METAYER Gaëlle.

Santé

Responsable : SIMON Sandrine.
Membres : CHALIGNE Florence, JOUBERT Emmanuel, METAYER Gaëlle.



Tourisme - Voie verte

Responsable : MESNIL Jean-Yves.
Membres : CHALIGNE Florence, DENIS Francis, FETIVEAU Christian, LE GUYADER Pascal.

Plan de sauvegarde Communal

Responsable : RADENAC Christelle.
Membres : CEREJO Céline, CHALIGNE Florence, CHARTIER Jean-Christophe, CHAVIGNY Catherine, DENIS Francis, LE GUYADER Pascal, MARCHAND Joël, RENAULT Sabine, SENECHAL Claude, SIMON Sandrine, SURCIN Jean-Luc.



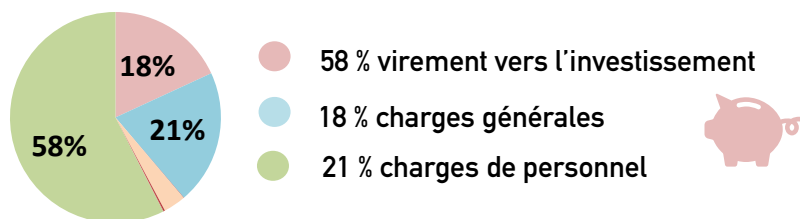
La Vie des Commissions

Commission des finances

Budget 2026

Section de fonctionnement

Dépenses 3 697 645.03 € Recettes 3 697 645.03 €



Section d'investissement

Dépenses 3 728 615.19 €

Recettes 3 728 615.19 €

Dépenses d'investissement

Plusieurs projets sont à l'étude. Voici une liste non exhaustive de projets qui pourraient être réalisés en 2026 ou tout au long du mandat :

- Acquisition de matériel

3 épandeurs à neige - 1 tracteur tondeuse - 1 machine à déchiqueter le bois/ végétaux - 1 véhicule type Berlingo ou camion benne - Instruments de musique - Matériels de Visio/rétroprojecteur.

- Complexe touristique et sportif

Vidéo surveillance du site.

- Trottoirs, voirie, éclairage public

Modification rond-point atelier municipal ou aménagement d'un parking à l'école - Signalisation piétons bourg de Condeau (rue de la forêt + rue Maréchal Leclerc à Condé sur Huisne - Bande blanche avant parking Voie Verte) - Réfection Impasse Célestin Gallerand - Evacuation des eaux de la rue de la Minetière à Condeau - Aménagement extrémité chemin de la Cour aux Loups.

- Eglise Condé sur Huisne

Clocher et installation d'une échelle pour y accéder, enduits intérieur et extérieur.

- Salle Confluence

Groupe électrogène.

- Cimetière Condeau

Achat terrain et travaux muret.

- Bourg de Condeau

Aménagement pour PMR.

- Bâtiment communaux non locatifs

Travaux salle des fêtes de Condeau (chauffage et porte) - Médiathèque (portes et fenêtres) - Aménagement cour école de musique - Toiture arrière Maison Chanteloup - Mise aux normes électriques du bâtiment 7 rue Madeleine Bigot - Démolition maison en ruine de Boncour à Coulonges-les-Sablons.

- Bâtiments communaux locatifs

Travaux d'isolation appartement Condeau - Travaux d'isolation et changement chaudière logement la Poste - Appartement mairie Coulonges : raccordement réseau eau et isolation.

- Salle des fêtes de Coulonges-les-Sablons

Réhabilitation.

- Salle Pelleray

Changement porte gauche

- Opération cœur de bourg Coulonges-les-Sablons tranche 2

- Opération cœur de bourg Condé sur Huisne tranche 2

- Chemins de randonnées

Sainte Catherine

- Acquisition Maisons place de Gaulle

AC 40 et 48

- Construction modulaire pôle culturel

Etudes pour la construction d'un ensemble modulaires (en remplacement des anciens) rue Clément Courteil.

- Restauration du puits de la Chaussée

- Création d'une boulangerie place de Gaulle

Transformation de la pharmacie en boulangerie

La Vie des Commissions

Commission communication Concours photo de la Gazette de Sablons



Félicitation au vainqueur du concours photo, Didier Cabaret, pour son cliché réalisé à Condé sur Huisne, au lieu-dit le Houx. Bravo également à Isabelle Lépinette dont l'image de l'étang de Condé-sur-Huisne a été retenue pour illustrer la dernière page de la Gazette.

Merci à tous les participants pour leurs magnifiques regards sur Sablons sur Huisne.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

1 & 2 Magali Leperche

3 Jacky Gasnier

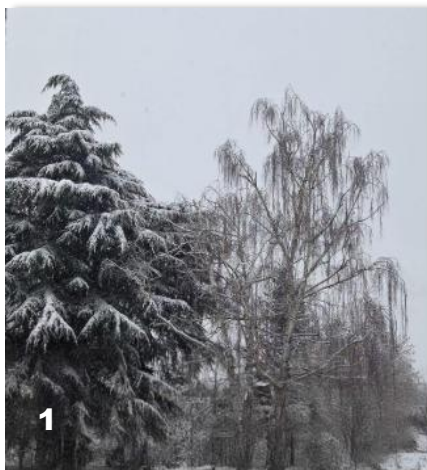
4 Nina de Backer

5 Fabienne Ehret

6 Isabelle Lepinette

7 James Juré

8 Didier Cabaret



La Vie des Commissions

Commission culture

Le printemps des Supercheries



L'Escadron Volant de la Reine vous propose un festival de musique baroque et musique du monde.

Les 9, 10 et 11 juin aura lieu le printemps des Supercheries à la salle Condé Confluence à Condé sur Huisne et en l'église de Saint Germain des Grois.

Au programme du mercredi 10 juin exposition, concerts, balade. Plusieurs artisans vous feront découvrir leur métier dans le cadre d'un forum interactif consacré aux métiers de l'artisanat d'art en lien avec la musique ancienne : Mathieu Vath, ébéniste de Condé sur Huisne, Claire Ryder, luthière de violons à Paris, Ryo Yoshida, facteur de clavecins, localisé dans le Perche, Olivier Cottet, de Nogent le Rotrou, facteur de bassons anciens, Marion Middenway, spécialiste des archets baroques pour violons, violes, Patrick Argance, du Perche, restaurateur d'instruments à cordes pincées, Emmanuel Vigneron, de St-Cyr-La-Rosière, spécialiste des cordes en boyau pour instruments anciens.

Le tout ponctué d'animations musicales: "les P'tits Condés", "le Basson Perché", ensemble d'élèves de Claire Graton, " Le Madrigal du Perche", "Bazar baroque".

Fête de la musique – 20 juin 2026

La Fête de la musique sera organisée le samedi 20 juin Place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne.

Au programme :

19h00 Sandrine Chartier (accordéon).

19h45 Hyper Hits (variété internationale).

21h00 Madame Schmalitbek (un spectacle qui appelle au voyage. Grace à une vieille boîte rouillée remplie de cartes postales, venez découvrir l'incroyable vie de Madame Schmalitbeck).

Restauration sur place avec le Relais du Perche.



Pièce de théâtre « Le Jambon » - 23 octobre 2026



Peut-on annoncer qu'on a gagné au loto à des amis qui viennent de perdre un proche ? Seriez-vous prêts à donner beaucoup d'argent, pour sauver la vie d'une personne que vous ne connaissez pas ? Ce sont deux des questions auxquelles Julie et Rémi vont devoir répondre chez Clément et Jessica, chez qui ils n'auraient jamais dû passer ce soir-là ... Qui sera le jambon de la farce ?

Une comédie de Rémi Deval, mise en scène de Luq Hamett. Avec Florence BRUNOLD, ou Laurence YAYEL, « Les Décaféinés » (Rémi DEVAL et Clément PARMENTIER) ou Victor PONTECORVO et Joffrey PLATEL, Agnès MIGURAS ou Virginie Caloone.

Billetterie (ouverture en septembre)

Agence Postale Condé sur Huisne

Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 10 ans



La Vie des Commissions



Commission travaux

2^{ème} tranche aménagement du Bourg de Coulonges-les-Sablons



La 2^{ème} tranche des travaux de Coulonges-les-Sablons a démarré mi-février et devrait se terminer courant juin. Elle concerne l'aménagement de la rue des Croissants, la rue des Ecoles, la rue du Manoir et la rue du Sabotier.

L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne accompagne notre commune pour cet aménagement.

La commission d'appel d'offres a retenu pour l'unique lot l'entreprise Colas pour un montant de **489 176.11 € TTC**, entièrement à la charge de la commune qui n'a pu avoir de subvention pour ce chantier.

Les travaux comprennent les travaux généraux et préparatoires au chantier, les terrassements, travaux de

trottoirs, l'assainissement et réseaux divers, stationnements et espaces publics communaux, équipements et mobiliers et enfin les plantations de végétaux. Les deux lavoirs vont également être aménagés.

A l'heure où nous écrivons cette Gazette, les trottoirs sont prêts, la pose des pavés est terminée, l'enrobé rue des Ecoles est fait. Il reste les enrobés rue des Croissants, rue du Sabotier et rue du Manoir qui seront réalisés par le Conseil Départemental de l'Orne via la société Eurovia, ces rues étant des routes départementales.

Toilettes publiques Condeau

Des toilettes publiques ont été installées à Condeau au Square Abbé Pierre Deshayes. La commission travaux a retenu l'offre de la société Sagelec de Ancenis (44) pour l'installation d'un module prêt à poser au prix de 37 800 € TTC. **Le module comprend un wc PMR et mixte plus un urinoir et il se nettoie automatiquement.**

La commune a pu bénéficier d'une subvention de 13 416 € par le Département de l'Orne, soit un reste à charge de 24 384 € TTC.

Un range vélo sera bientôt installé à proximité pour nos amis cyclistes.



Commission fleurissement

Plantation de haies à Condé sur Huisne



Le 17 février dernier, des haies ont été plantées à plusieurs endroits dans notre commune : devant le bâtiment des ateliers municipaux, en bordure du chemin rejoignant le lieu-dit La Croix et le long du chemin au bout de la rue Michel Meillant.

Ces opérations ont été initiées par les Fédérations des Chasseurs porteuses du projet Sensibilis'haie, cofinancées par l'Office français de la biodiversité et par Le Parc Naturel du Perche qui promeut le Perche « territoire de haies et de projets ».

Des haies, qui poussent, et qui bientôt vont permettre d'accueillir de la biodiversité, préserver le ruissellement, favoriser l'infiltration de l'eau, protéger du vent et apporter de l'ombrage...

Un grand merci aux randonneurs et aux employés communaux pour la réalisation de ces chantiers.

Etat de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols

Un certain nombre de bâtiments sur la commune de Sablons sur Huisne subissent les conséquences des mouvements du sol sur lequel ils sont construits. Les sols argileux sont les plus sujets à ces mouvements qui surgissent lors de la succession de périodes humides et sèches on appelle ça « Retrait-Gonflement des Argiles » ou RGA.

Cela s'exprime par des fissures parfois anodines ou parfois plus graves, la structure même du bâtiment, sa stabilité et sa pérennité peuvent être remis en cause.

Si les fondations doivent être renforcées, le coût de l'opération peut atteindre quelques 10 ou 20 000€ voire plus. Il faut savoir que les assurances peuvent prendre en charge tout ou partie des réparations à une condition : que ces fissures soient reconnues comme conséquences d'une catastrophe naturelle.

C'est pour cela que l'équipe municipale a pris la décision de faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols. Si vous êtes propriétaire et que votre habitation est concernée par ce phénomène, vous devez déposer un dossier en Mairie comprenant :

- une lettre indiquant :
 - vos noms, prénoms,
 - adresse et nombre de bâtiments concernés,
 - descriptifs des dégâts constatés et dates d'apparition,
 - les réparations que vous avez déjà effectuées.
- des photos illustrant les dégâts.

Ces dossiers seront à déposer en Mairie avant le 30/10/2026

Parallèlement, nous vous conseillons de faire une déclaration de sinistre à votre assureur.

Il existe des experts qui peuvent vous aider à appuyer votre demande. Ce qui aura un impact sur la prise en charge de l'assurance mais pas sur la décision de la Préfecture. D'ailleurs un expert construction près de la Cour d'appel de Caen se propose de faire une réunion dans les semaines qui viennent. Si vous êtes intéressé merci de vous inscrire auprès de la Mairie de Sablons.

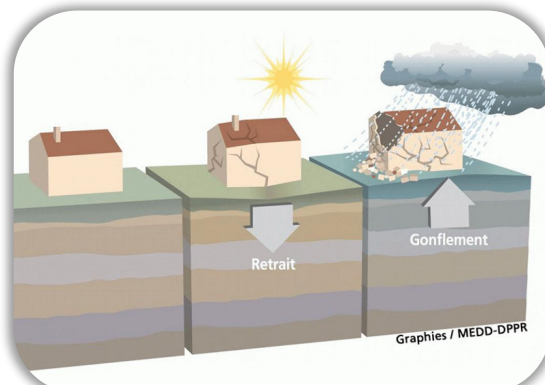
Attention : si vous avez déjà fait des démarches auprès de votre assureur, il faut que les dates d'apparition des dégâts correspondent à celles données dans la déclaration de sinistre faite auprès de votre assurance.

Une fois vos dossiers réceptionnés, Madame le Maire adressera au Préfet une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. L'étude de notre demande se fera en 2027 et prendra en compte l'année 2026.

Si la Commune est reconnue en catastrophe naturelle sécheresse, les administrés concernés, après avoir été prévenus par la Mairie, ont 10 jours pour contacter leurs assureurs à la date de la parution au journal officiel de l'arrêté de catastrophe naturelle.

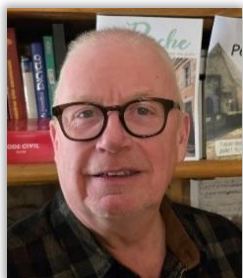
Une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'est pas synonyme d'indemnisation. L'assureur doit faire le lien entre l'événement de la sécheresse et les dégâts subis par le bien.

Si vous êtes locataire et concerné par ce type de dégâts, nous vous remercions d'en informer votre propriétaire.



Informations Municipales

Permanence conciliateur de justice



Depuis le mois de février, un conciliateur de justice est à votre écoute gratuitement pour vous accompagner dans la résolution de certains conflits du quotidien. **Jean-Pierre Chevallier** a été nommé dans la CdC Cœur du Perche et assure des permanences sur rendez-vous dans les locaux de la CDC.

Le conciliateur de justice intervient afin d'aider les habitants à résoudre gratuitement et à l'amiable certains litiges du quotidien (les conflits de voisinage, les désaccords entre particuliers, certains litiges locatifs, des problèmes de consommation)

Bénévole et assermenté, le conciliateur de justice est nommé par le premier président de la cour d'appel. Il exerce sa mission en toute neutralité, confidentialité et impartialité. Lors des permanences, le conciliateur reçoit les personnes concernées, écoute chacune des parties et les aide à rechercher ensemble une solution équilibrée. Lorsque les parties parviennent à un accord, celui-ci est formalisé par écrit et, si nécessaire, homologué par un juge.

Contact Mairie de Rémalard-en-Perche : 02 33 73 81 18

Par mail jean-pierre.chevallier@conciliateurdejustice.fr

Permanences le mercredi, sur rendez-vous, dans les locaux de la CDC Cœur du Perche (4, Zone d'Activités Saint-Marc Ouest, 61110 Rémalard-en-Perche)

Déclaration des biens immobiliers

Amende pour non déclaration

Depuis 2023, les propriétaires immobiliers doivent déclarer à l'administration fiscale les biens qu'ils possèdent, en précisant si au premier janvier ils sont occupés, loués ou vacants sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers », accessible depuis votre espace personnel sécurisé sur le site impots.gouv.fr.



La règle

- Si la situation du logement est toujours identique à celle déjà déclarée précédemment, aucune nouvelle démarche n'est nécessaire. Sans changement, la déclaration n'est pas à refaire.
- En cas de changement de situation du bien, par rapport aux informations indiquées au 1er janvier 2026, alors les changements sont à déclarer avant le 1^{er} juillet 2026, sur le site impots.gouv.fr, service en ligne « Biens immobiliers »

La déclaration doit être mise à jour dans plusieurs cas de changement de situation

- Achat d'un bien immobilier depuis la dernière saisie et le 1er janvier 2026,
- Changement de locataire ou d'occupant en 2025,
- Modification d'usage du bien (résidence principale, secondaire, bien loué ou vacant).

Sur le site, après sélection des locaux concernés, il faut indiquer si vous occupez ce logement, si vous le mettez à disposition d'un tiers à titre gratuit, si vous le donnez en location (longue durée, en location saisonnière ou bail commercial) et le nom du nouvel occupant en cas de changement, si le bien est inoccupé (motif de la vacance).

En cas d'omission de déclaration, ou en cas d'erreur, le propriétaire est passible d'une amende de **150 €**, en vertu de l'article 1770 terdecies du CGI (Code Général des Impôts).



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire pour pouvoir effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire !

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant à la Mairie de Condé sur Huisne avec votre pièce d'identité et le livret de famille.

Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au : 09.70.84.51.51

Concours de Noël

La commission fleurissement organisera un concours des balcons et vitrines sur le thème de Noël en décembre. Nous vous tiendrons informés des formalités dans la Gazette de septembre et sur panneau pocket !

Stationnement rue Michel Melliant

Il est rappelé aux riverains du n°30 au n° 40 de la rue Michel Melliant de ne pas se stationner devant leur portail pour ne pas gêner le passage sur le chemin piétonnier.

Questions adressage

Vous connaissez sûrement la Résidence des Emassettes et la Voie Piétonne des Emassettes. Savez-vous ce que signifie le mot Emassettes ?

Si vous avez la réponse, n'hésitez pas à le faire savoir !

Les conseils de la Gendarmerie de Rémalard

Prévention des cambriolages

Votre Gendarmerie de proximité de Rémalard-en-Perche vous donne quelques conseils pour la prévention des cambriolages :

Comment limiter le risque d'être victime d'un cambriolage ?

- 1- Verrouillez toujours portes et fenêtres lorsque vous quittez votre domicile, même pour une courte durée.
 - 2- Ne négligez pas la dissuasion ! Vous pouvez par exemple installer des spots lumineux extérieurs à détection de mouvement, mais aussi des caméras de vidéoprotection intérieures et/ou extérieures (en respectant la législation) que vous pouvez trouver facilement en vente, et à des prix accessibles.
 - 3- Ne laissez jamais un inconnu rentrer chez vous et s'il insiste, contactez le 17.
 - 4- Une personne suspecte ? Relevez un maximum d'informations comme sa tenue vestimentaire, description physique, si elle est à pied ou, véhiculée (prendre la plaque d'immatriculation) et contactez le 17.
 - 5- Lorsque vous quittez votre domicile plusieurs jours, prévenez un voisin de confiance afin qu'il veille sur votre maison et nous contacte en cas de doute.
 - 6- Vous pouvez également vous rendre dans une brigade de Gendarmerie pour vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), ou effectuer la démarche directement en ligne, jusqu'à la veille de votre départ.
- Grâce à cette OTV, votre gendarmerie de proximité est avisée de votre absence et porte une attention particulière à la surveillance dans votre secteur pendant cette durée.
- 7- Prenez en photo vos objets et bijoux de valeur et conservez leurs factures. Pourquoi ? En cas de vol, vous serez en mesure d'estimer le montant du préjudice et cela nous aidera pour l'enquête.

Vous avez été cambriolés ?

- 1- Ne rentrez pas chez vous, ne touchez à rien !
- 2- Appelez tout de suite le 17 afin qu'une patrouille intervienne. Vous irez déposer plainte ensuite.



POUR RAPPEL

La Gendarmerie de Rémalard-en-Perche vous accueille le lundi et vendredi de 8h à 12h et est joignable au 02.33.83.11.61.

Le reste de la semaine, vous pouvez vous rendre à la Gendarmerie de Longny-les-Villages ou la contacter au 02.33.83.11.46.

EN CAS D'URGENCE, CONTACTEZ LE 17

Le Saviez-Vous ?



Les Gendarmes sont aussi sur l'application PANNEAU POCKET ! Pour suivre leurs alertes, recherchez : Gendarmerie COB de Mortagne-au-Perche.

Le Violentomètre

Lutter contre les violences faites aux femmes.

Violences femmes info appelez le 3919

PROFITE

Ta relation est saine quand il...

Respecte tes décisions et tes goûts

Accepte tes ami-e-s et ta famille

A confiance en toi

Est content quand tu te sens épanouie

S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble

VIGILANCE, DIS STOP !

Il y a violence quand il...

T'ignore des jours quand il est en colère

Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose

Rabaisse tes opinions et tes projets

Se moque de toi en public

Te manipule

Est jaloux en permanence

Contrôle tes sorties, habits, maquillage

Fouille tes textos, mails, applis

Insiste pour que tu envoies des photos intimes

T'isole de ta famille et de tes ami-e-s

PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

Tu es en danger quand il...

Te traite de folle quand tu lui fais des reproches

"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe

Menace de se suicider à cause de toi

Te touche les parties intimes sans ton consentement

Menace de diffuser des photos intimes de toi

T'oblige à regarder des films pornos

T'oblige à avoir des relations sexuelles

Installation de pièges à frelons asiatiques

Espèce invasive, le frelon asiatique présente un risque pour l'apiculture et la biodiversité. Il n'a pas de prédateurs et il est un gros mangeur d'insectes dont les abeilles.

Le piégeage de printemps des frelons asiatiques permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent dans leur nid secondaire.

Il faut piéger de la mi-mars à la mi-mai (durée 8 semaines maximum) uniquement avec un des 3 pièges sélectifs validés dans le Plan de Lutte National :



© frelonasiatiques61.fr

Les pièges bouteilles sont à proscrire car ils piègent tous les insectes sans distinctions et vont à l'encontre de la biodiversité.

Il faut piéger dans les zones où le frelon asiatique est fortement présent, près d'anciens nids ou de ruchers impactés et en fonction de la floraison. Les pièges doivent être à une hauteur d'environ 1.20 m en plein soleil et à l'abri du vent.

En ce qui concerne l'appât, il doit être composé d'1/3 de bière, 1/3 de vin rouge ou blanc et 1/3 de sirop de fruits rouges.

La section Apicole du GDS (Groupement de Défense Sanitaire) de l'Orne propose le piège Beevital (le plus à droite) à 36.50 €. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter au 02.33.80.38.22 ou contact@frelonsasiatiques61.fr

Le Saviez-Vous ?

Sablons sur Huisne lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Des pièges ont été installés à la Ballastière, aux stations d'épuration de Condé, Condeau, Coulonges et aux anciens ateliers.

Une astuce des services techniques !

Avant la taille de votre haie, passez votre râteau.



Hyponomeute du fusain



©Fredon Normandie

Vous avez pu voir au mois d'avril des toiles tissées par des chenilles sur les haies. Il s'agit de chenilles d'hyponomeute. On les retrouve la plupart du temps sur les fusains et sur les fruitiers.

Ces chenilles ne sont pas urticantes et les végétaux, qui se sont vus dévorés, vont rapidement refaire des feuilles. Il n'y a qu'une attaque par an.

Il est recommandé de ne pas intervenir car ces chenilles sont une source de nourritures pour les oiseaux, puis quand elles deviendront papillons, elles seront appréciées par les chauves-souris.

Attention : ne pas les confondre avec les chenilles processionnaires !

Carnet état civil

Naissances

Victoire Dumas Milne Edwards – 16/12

Alice Brulé – 27/01

Sacha Lesieur – 12/02

Glorya Ferré Gregoire – 10/03

Aaron Beaumont – 15/03

Romy Prevost – 30/03

Cyldween Beller – 02/04

Emma Chaillou – 11/04

Gabin Rousseau – 26/04

Décès

Claire Colnet – 07/12

Angéline Mussot – 27/12

Paule Pilon – 09/01

Gilles Deregnaucourt – 31/01

Pierre Coutant – 28/03

Marie Moysan – 29/03

Hanna Martynova – 09/04

Mariages

Lee Gilbert

& Michelle Lindup 06/12

Vincent Bertheau

& Cédric Guérin 04/04

Liliane Lacaille

& William Buchel 24/04

Ils nous ont quittés



Notre Doyenne de Condé sur Huisne, Angéline Mussot nous a quitté dans sa 102ème année. Elle s'était installée avec sa fille à Condé en 2021, région qu'elle adorait.



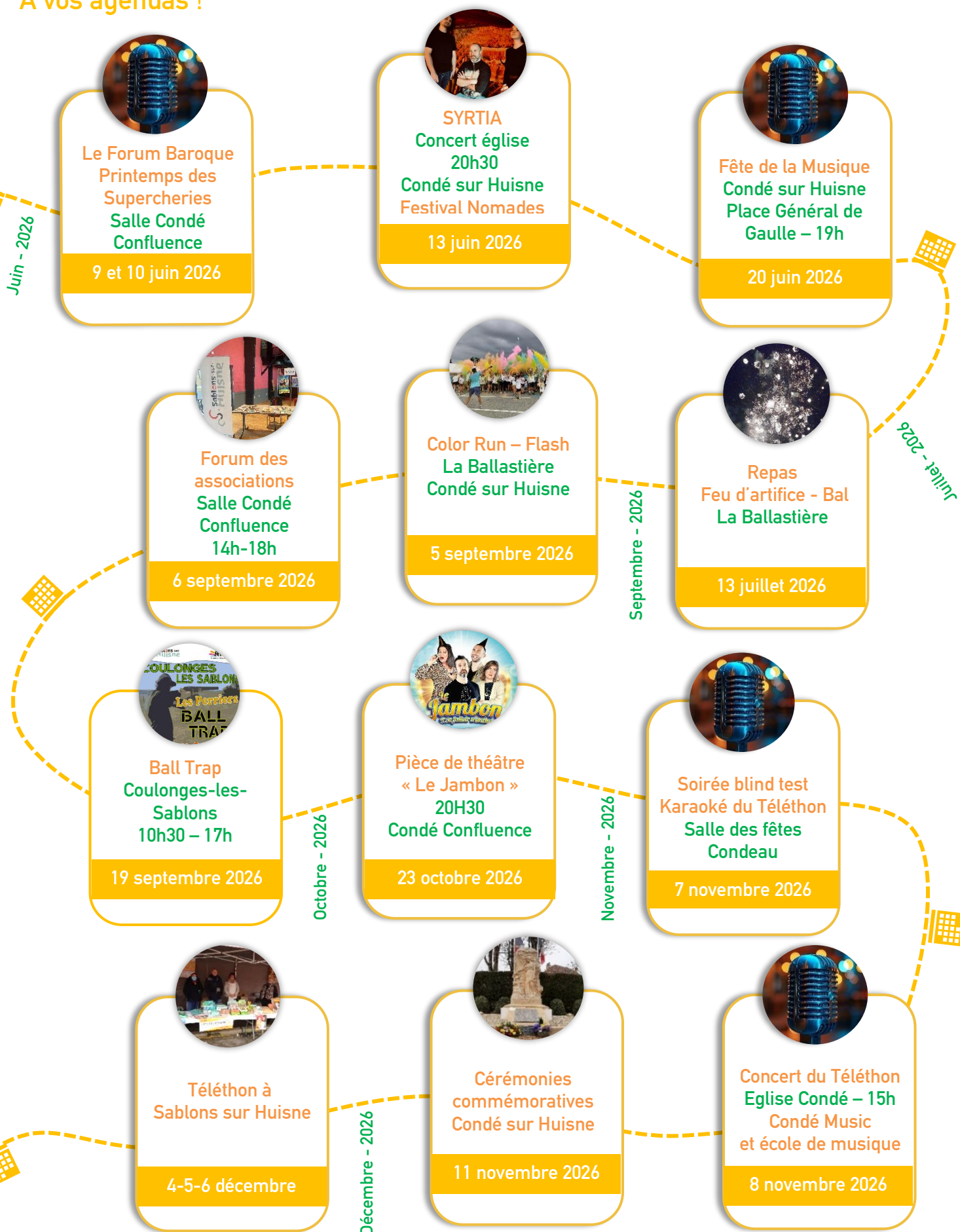
Tana Sommer s'en est allée en mars dernier. Elle habitait dans l'ancien « Café des Amis » de Condeau. Américaine, elle était artiste peintre et avait participé à « Pierres en Lumière » en exposant ses peintures dans l'église de Condeau.

www.facebook.com/tana.sommerbelin

Toutes nos pensées vont à leur famille et amis.



A vos agendas !



Ça s'est passé à Sablons

Vœux du Maire – 8 janvier 2026



Vous avez été nombreux à braver la tempête pour assister aux vœux de la Municipalité qui se sont déroulés dans une bonne ambiance et en musique avec Les P'tits Condé !

Christelle Radenac entourée de son conseil municipal, de Patrick Rodhain (Président de la CdC) du Lieutenant Jérôme Guyon (du centre de secours de Bretoncelles) a fait le bilan de l'année écoulée.

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à :

- **Isabelle Leveau**, échelon Or pour 30 ans de service. Isabelle est attachée territoriale en tant que secrétaire générale à la Mairie de Condé sur Huisne. Elle travaille au sein de la commune depuis le 01/06/1999.
- **Valentin Akriche**, échelon Argent pour ses 20 ans de service. Valentin est assistant territorial d'enseignement artistique principal 1ère classe à l'école de musique qu'il dirige. Il travaille au sein de la commune depuis le 01/01/2021.

Chacun a pu profiter de ce moment convivial pour se retrouver et discuter autour d'un verre de l'amitié et de petits fours préparés par les commerçants et restaurateurs de la commune.

Soirée jeux – 24 janvier 2026



La Commune a organisé une soirée jeux en partenariat avec la Ludothèque de la CdC Cœur du Perche à la salle Confluence. Vous êtes nombreux à avoir fait le déplacement pour profiter de cette soirée entre amis ou en famille. Une restauration était proposée par l'APEC.

Théâtre « Le Mariage » – 7 février 2026



Le samedi 7 février dernier, se déroulait une soirée théâtre à Sablons. Une soixantaine de spectateurs étaient venus assister à la pièce de théâtre « le Mariage » de Nicolas Gogol jouée par la jeune troupe de l'Atelier de la Grange.

Ça s'est passé à Sablons

Spectacle « Chacun son tour » – 13 mars 2026

Le spectacle « chacun son tour », mêlant chansons et humour, a été une vraie réussite ! Les spectateurs ont apprécié l'humour d'Yves Pujol et ont pu chanter tous en chœur avec Jeff Leygnac sur des classiques de la variété française.



Spectacle « C'est la fée qui m'a dit » 28 mars 2026



Ce dimanche après-midi, les enfants de Sablons et des alentours avaient rendez-vous à la salle Paul Pelleray de Condé sur Huisne pour assister à la représentation de la Compagnie du théâtre « C'est la fée qui m'a dit ».

Un spectacle joyeux pour parler du vivre ensemble, du respect, de la différence.

Seul bémol, le peu de spectateurs malgré ces 2 spectacles de qualité !

Concert de printemps Condé Music – 28 mars 2026



Pour son concert de printemps, Condé Music nous a fait voyager en Italie en compagnie des Boudingues de Mortagne au Perche !

Magnifique concert haut en couleurs orchestré par notre chef de musique Valentin et épaulé par Élodie !

En deuxième partie de soirée, ce sont les Boudingues et les P'tits Condés qui ont mis l'ambiance.

Et tout cela dans la bonne humeur pour le plaisir des petits et des grands.

Saviez-vous que Sablons sur Huisne à l'honneur d'avoir son propre hymne ?

À retrouver bientôt sur nos réseaux !

Vide-Greniers de Condeau – 12 avril 2026



Le vide-greniers de Condeau a connu un franc succès avec 120 exposants. Le Comité des fêtes de Condeau est satisfait de cette nouvelle édition ! ils ont vendu 115 kg de frites, 30 kg de chipolatas, 20 kg de merguez et 60 litres de bière.

Le vide-greniers de Condeau, premier de la région, est toujours une réussite grâce à la fidélité des chineurs et des exposants ! Merci à eux.

Ça s'est passé à Sablons

Le Comice de Sablons récompensé – 16 avril 2026



Le Conseil départemental a reçu les lauréats des comices ornaïs 2025, **pour célébrer les femmes et les hommes sans lesquels nos comices ne seraient certainement pas ce qu'ils sont.** Le comice de Sablons a terminé premier dans la catégorie "bovins reproducteurs". Il a terminé également premier pour l'animation (débardage avec chevaux, chien de troupeau et défilé de véhicules anciens) et pour la décoration.

Jean-Christophe Chartier, Maire délégué de Coulonges, et Eric Cerceau, chef des services techniques, étaient présents pour recevoir le prix.

Concours de pêche des enfants – 1^{er} mai 2026



Les vainqueurs : 1^{er} Jules Monin avec 7 poissons, 2^{ème} Timéo Beaumont, 3^{ème} Milan Coudray, 4^{ème} Emma Bouillon, 5^{ème} Martin Fontaine.

C'est sous une belle matinée ensoleillée que s'est déroulé le concours de pêche du 1^{er} mai à la Ballastière, exclusivement réservé aux enfants, bien souvent accompagnés de leurs parents et grands-parents. Environ 30 kg de truites, soit une centaine de poissons, avaient été lâchés deux jours auparavant.

Après deux heures de pêche, le jury s'est réuni pour procéder à la pesée, pas toujours facile !

Et après quelques minutes de comptes très difficiles et d'un suspense insoutenable, nos grands vainqueurs sont déclarés.

Et même si les prises n'ont pas toujours été au rendez-vous, tous les enfants ont été récompensés, notamment avec des bons de pêche et divers lots.

Alors rendez-vous l'année prochaine !

Cérémonies patriotiques – 19 mars 2026 & 08 mai 2026



C'est sous un grand ciel bleu que les cérémonies du Cessez-le-Feu en Algérie et celles de la victoire 1945 ont eu lieu à Sablons sur Huisne.

Les Anciens Combattants et les Portes drapeaux ont rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Les élus, les habitants, les élèves de l'école Fortuné Fardouet se sont joints à eux pour honorer la mémoire des victimes au son de Condé Music.

Joyeux 100^{ème} anniversaire Denise Côme !



Denise Côme, née Papoin, voit le jour en Mayenne le 4 février 1926. Dès ses premières années, elle grandit dans un contexte de vie rurale et familiale marqué par la solidarité et le sens du travail. Pendant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre, Denise s'engage comme assistante éducative auprès des familles dont les maris sont mobilisés ou prisonniers de guerre. Un premier acte fort d'un sens profond du dévouement à l'autre. Elle se marie le 25 mai 1948 avec Roger CÔME, responsable d'équipe à la SNCF. Au fil des décennies, Denise a vu sa famille s'agrandir. Avec Roger, ils ont eu quatre fils : Gérard, né en 1949, Gaston, né en 1951, Jacky, né en 1953 et Thierry, né en 1963. Tous ont fondé leur propre famille, offrant à Denise la joie immense d'être entourée de 9 petits-enfants, et de 14 arrière-petits-enfants.

En parallèle de sa vie familiale, Denise travaille pour la SNCF en tant qu'agent de passage à niveau (PN). En 1951, elle est affectée au Chêne à Condeau, PN 51, puis à Bueil au PN 50 de 1951 à 1971 et au PN 49 de Condé sur Huisne de 1971 à 1977. Une prise de poste exigeante, où la vigilance et le sens des responsabilités sont de mise au quotidien.

De 1977 à 1978 retour sur les bancs de l'école. À plus de 50 ans, Denise fait preuve d'une détermination exemplaire en retournant à l'École SNCF pour y décrocher un diplôme d'agent comptable et administratif.

Forte de son nouveau diplôme, elle rejoint le district de La Loupe au service paie. Elle y termine sa carrière à la SNCF en 1984, après plus de 30 années de bons et loyaux services au sein de l'entreprise ferroviaire.

Denise a également une vie associative et sportive épanouie à Condé sur Huisne : elle intègre le club « Bon Pieds Bon Œil », la gymnastique volontaire, participe aux voyages organisés par les associations de la Commune.

Madame Denis CÔME incarne à elle seule un siècle de femmes courageuses, travailleuses et engagées.

Christelle Radenac, Claude Sénéchal et Marie-Alix De Caffarelli ont souhaité un Joyeux anniversaire à Denise Côme entourée de sa petite fille Christel et de son fils Gérard. Ils lui ont remis un bouquet de fleurs.

Une retraite de Maire bien méritée

Guy Chevalier, Maire délégué de Condeau, ne s'est pas représenté aux dernières élections municipales.

Pour le remercier de son dévouement durant ces nombreuses années, un verre de l'amitié a été organisé lors du dernier conseil municipal du mandat.

A Condeau, Guy Chevalier a été Conseiller Municipal, Maire et Maire délégué lors de la création de la Commune nouvelle. Il a reçu en 2024, la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour 20 ans de services.



Du Côté des Services

Gasoline Café



Barbara Pissère s'associe à Pierre Clauzet, qui gère la brocante rue Michel Melliant, et crée le « Gasoline Café ».

Au « Gasoline Café », Barbara vous propose ses pâtisseries, du café, du thé, du snacking pour le midi. Pour le moment, elle ne vend que des boissons sans alcool en attendant l'obtention d'une licence de débit de boisson.

Barbara pâtit et cuisine avec des fruits et légumes de saisons et locaux. Elle se fournit à la ferme de la Corbionne de Bretoncelles et à la ferme de l'Auberdrière de Margon. En ce moment, vous retrouverez au café de très bon fraisiers ! D'ailleurs vous pouvez commander des gâteaux, pour un anniversaire, par exemple.

Concernant les boissons, elle travaille en partenariat avec le café de Bahia, torréfacteur d'Illiers Combray, et les vergers de la Reinette Verte à Préaux du Perche.



Barbara, originaire de Nantes, est pâtissière de formation. A 50 ans, en pleine reconversion professionnelle, elle passe son CAP pâtisserie. Elle exerce quelques années puis installe son entreprise « la Barbagato » à Bretoncelles.

Le café est ouvert du vendredi au dimanche de 11h à 18h30. Cet été, le café ouvrira également le jeudi et proposera des nocturnes le vendredi soir, jusqu'à 22 h, avec la venue de musiciens.

N'hésitez pas à faire une pause gourmande au « Gasoline Café », et commandez la tarte au citron-basilic, vous m'en direz des nouvelles !

Gasoline Café au 55 rue Michel Melliant – Condé sur Huisne.

Ei Florian Denis

Dans la Gazette du mois de mai 2025, nous vous parlions de l'entreprise « Denis en nid », spécialisée dans la destruction de nids de frelons et guêpes. Nous vous disions que Florian Denis allait également se mettre à son compte en tant que bûcheron.

Eh bien c'est chose faite ! Florian s'engage dans une nouvelle aventure, tout en conservant son entreprise « Denis en nid ».

Après un BEPA travaux forestiers en 2007, il est embauché comme bûcheron pendant 13 ans dans la même société. En 2020, il rejoint une entreprise spécialisée dans les travaux d'égale. Il y restera 5 années.

C'est fort de cette expérience qu'il a décidé de devenir indépendant en travaillant essentiellement en forêt pour des scieries ou marchands de bois, mais il intervient aussi chez les particuliers en prestation de service pour des travaux de bûcheronnage ou d'égale.

N'hésitez pas à faire appel à lui. Vous trouverez ci-dessous ses coordonnées.

Florian Denis
2 route de la Rose
06 07 34 42 84



Psychologue-psychothérapeute

Héloïse Morée, qui habite à Sablons depuis plusieurs années, est psychologue et psychothérapeute. Installée en libéral depuis le 1^{er} janvier 2026, elle vous accueille en téléconsultation pour vous accompagner sur votre chemin de vie dans le cadre d'un soutien ponctuel ou d'un travail plus approfondi de psychothérapie.

Les consultations s'adressent :

- **aux adultes** : émotions douloureuses, blessure d'abandon, de rejet, d'humiliation, de trahison, d'injustice, manque de confiance en soi, difficultés à s'affirmer, sentiment d'être perdu(e), de ne pas trouver sa place dans un ou plusieurs domaines de sa vie, répétition de schémas insatisfaisants, auto-sabotage, anxiété, angoisse, attaques de panique, phobies, rumination mentale, fatigue, dépression, burn-out, difficultés personnelles/familiales/parentales (célibat, séparation, divorce, déménagement, relations conflictuelles, infertilité, stérilité, syndrome du nid vide...), difficultés professionnelles (stress au travail, manque d'épanouissement, perte d'emploi...), maladie, handicap, deuil d'un proche, d'un animal de compagnie...
- **aux seniors, retraités et personnes âgées** : émotions douloureuses, baisse de l'estime de soi/anxiété/dépression liées au passage à la retraite, à la perte d'autonomie, à la maladie, au handicap, au deuil d'un proche/d'un animal de compagnie, à la solitude...
- **aux aidants familiaux et aux soignants** : sentiment d'impuissance/de solitude dans un rôle souvent lourd à porter, tristesse, peur, colère, culpabilité, fatigue, tendance à s'oublier, sensation d'être dépassé(e), épuisement, deuil d'un proche/de patients/de résidents...

L'accompagnement étant personnalisé, **Héloïse associe les bienfaits de différentes approches en fonction des besoins de chacun** : thérapie centrée sur les émotions, thérapie d'acceptation et d'engagement ACT (TCC de 3^{ème} vague) et EFT tapping (technique de libération émotionnelle).

Informations, contact et prise de rendez-vous :

<https://heloise-moree-psychologue.jimdosite.com>

Tel : 06 87 02 68 09

Mail : heloisemoree.psychologue@outlook.fr



Possibilité de consultations au domicile des personnes âgées ne pratiquant pas l'outil informatique.

Elevage du Dragon Rouge de Jupiter



Carole Delaporte, à gauche sur la photo, a représenté Sablons sur Huisne lors du Salon de l'Agriculture à Paris au Concours Général Agricole 2026 avec son élevage du Dragon Rouge de Jupiter. Elle a présenté pour la première fois ses Schipperkes dans deux catégories : « travail » et « lot de reproduction ».

Lors de son premier passage en classe « travail », qui regroupait 21 chiens du Groupe 1, son mâle Schipperke, Starscream Of The Black Mistery, s'est distingué en étant sélectionné parmi les six meilleurs chiens de sa catégorie.

Pour la suite, Starscream Of The Black Mystery et ses filles ont représenté son élevage dans la catégorie « lot de Reproduction ». Sur près de quinze lots en compétition, elle a eu le plaisir de décrocher la Médaille de Bronze.

Ce moment restera une belle réussite pour son élevage.

Par ailleurs, ses Schipperkes ont eu l'occasion de figurer dans diverses émissions télévisées, ce qui a contribué à mettre en lumière leur caractère exceptionnel et leur présence remarquable auprès du public.

Contact <https://dudragonrougedejupiter.chiens-de-france.com/schipperke>

Du Côté de nos Associations

Association 2D rando-nature propre



L'association 2D en partenariat avec la Fédération de chasse de l'Orne a organisé une rando nature propre dimanche 8 mars 2026. Les randonneurs ont ramassé près de 110 kg de déchets. Un grand merci à eux.

FLASH toujours actif cet été !

Profitez de votre temps libre cet été ! Les activités de Flash continuent cet été !

Yoga « d'été »

Anne Marie CLERC tél : 06 15 63 16 61

Atelier « Herbière »

Nathalie GEOFFROY tél : 06 09 16 42 59

Restauration de fauteuil

Amélie DROUET tél : 06 83 30 56 26

Adapt'santé

Charlotte Otral-Vollmer tél : 07 87 42 17 46

Nous remercions nos associations de randonnée pour leur travail dans la reconnaissance, la signalétique, l'entretien des chemins de Sablons sur Huisne et le signalage des obstacles.

Flash Randonnée

Flash « randonnée pédestre » organise des randonnées tous les 15 jours, le mardi, d'environ 3 heures 30 (avec le transport) pour une distance approximative de 10 km. Les départs se font en groupe à 13h45 parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne.

Une randonnée sera organisée au profit du Téléthon le samedi 5 décembre 2026 (une participation minimum de 5 € sera demandée).

La cotisation annuelle s'élève à 15 €, 5 € sont versés à FLASH pour l'adhésion couvrant la période d'activité de septembre 2026 à juin 2027 et 10 € pour la caisse des randonneurs.

Renseignements et inscriptions : rando.flash@gmail.com

André Chazal 06 30 20 41 38 // Alain Lhostis 06 61 73 91 34

Marinette Haricot 06 78 68 02 64 // Pascal Le Guyader 06 63 82 35 89

Robert Serre 06 80 84 89 63

Calendrier

Saison 2026-2027

08 & 22 septembre

06 et 20 octobre,

03 & 17 novembre,

01 & 15 décembre

12 & 26 janvier

09 & 23 février

09 & 23 mars

06 & 20 avril

04 & 18 mai

01 & 15 juin

29 juin (pique-nique)



Flash activité Perche' team Run – Color Run



La Color run (and walk) est de retour le samedi 5 septembre 2026 à Condé sur Huisne. L'année dernière, 489 personnes avaient participé, ainsi que 70 bénévoles et une vingtaine de sponsors dans une ambiance de folie !

Dès le 1er juin, des bulletins d'inscription (version papier) seront disponibles en Mairie de Condé sur Huisne et les inscriptions sur le site Hello ASSO seront ouvertes.

Flash & Perche team Run, l'AFC, la Mairie de Sablons, le Comité des Fêtes de Condeau vous attendent ! Cette année la course se fera au profit de l'association Leucémie Espoir 61.

Contact :

Sur le site helloasso.com

Flash_color_run@yahoo.com

Du Côté de nos Associations

Festival TradOrne... 4^{ème} édition... le temps passe vite !



Une édition qui a été à nouveau une très belle réussite. Un pourcentage de festivaliers satisfaits encore plus important, avec beaucoup de messages nous disant : « A l'année prochaine ! »

Quelques chiffres pour le prouver ?

- **810 danseurs et danseuses sur les deux jours**, dont 470 sur les deux bals, 26 inscrits au concours adultes.
- **315 enfants lors des rencontres scolaires** (5 écoles sur 5 villes) et, pour la première fois, 105 enfants inscrit.e.s au concours de danse !
- **60 personnes inscrites aux ateliers** d'instruments et de danse (dont deux ateliers gratuits d'initiation aux danses de cortège).



Un rayonnement très large du festival, avec un public venant du 61, mais aussi... du 28, 41, 45, 35, 45, 53, 58, 60, 72, 77, 78 et 91 !

Une très belle restitution de la résidence artistique avec les musiciens de Bargainatt et les deux écoles de musique (Bellême et La Loupe) , au début du bal du samedi soir, ainsi que la très haute satisfaction des élèves qui ne s'attendaient pas à se retrouver sur scène, en pleine lumière, à faire danser tous les gens présents.

Une grande première avec 23 musiciens et musiciennes dans le bourg de Condé, le samedi midi, en partenariat avec les commerçants, pour faire danser et animer un moment convivial de partage et de démonstration des danses et musiques traditionnelles dans le Perche... et ailleurs.

Merci encore et toujours à la Municipalité et à la communauté de communes, partenaires actifs de la première heure, grâce à qui le festival continue son développement sur un territoire de plus en plus large.

Réservez d'ores et déjà les dates de TradOrne 5, les 16, 17 et 18 avril 2027 !

Pour suivre l'avancement du prochain festival :

<https://www.tradorne.net> / <https://www.facebook.com/TradOrne>



Club de Badminton de Condé sur Huisne

À la recherche d'une activité dynamique, conviviale et accessible à tous ? Le club de badminton de Condé-sur-Huisne, situé dans le tennis couvert autour de la Ballastière, vous ouvre ses portes !

Rejoignez-les, **tous les jeudis de 19h à 21h pour des séances pleines d'énergie et de bonne humeur**. Que vous soyez débutants ou confirmés, notre club est fait pour vous : ici, on joue pour le plaisir, sans pression ni compétition.

Les tarifs sont de 55 € l'année pour un adulte (avec une boîte de volants offerte) et 25 € pour un adolescent (à partir de 16 ans).

Envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter !

Référent : Gilles Belaud au 06 76 55 16 97

E-mail : noabelaud23@gmail.com

À très vite sur les terrains ! 🏸





Des nouvelles de la Médiathèque

Début 2026, nous avons eu le plaisir d'avoir une nouvelle enseigne apposée sur le mur principal de la médiathèque. Elle assure une belle visibilité et est complétée par un oriflamme mobile, installé à l'extérieur, à chaque permanence.

L'accueil des trois classes de maternelle est bien rodé. Les enfants sont accueillis par groupes : Jacqueline et Evelyne pour le choix des livres à emporter, Christine pour la lecture de contes et belle histoires.

Lors de la séance de mars, les "grands" de la crèche se sont joints à nous.



Pour la deuxième année, un "troc plantes" a été organisé fin avril par Michèle et ses collègues bénévoles. Malgré un temps capricieux, cette manifestation a rencontré un beau succès. A refaire donc !

De très nombreuses nouveautés viennent à nouveau compléter l'offre conséquente déjà existante. De quoi satisfaire nos 150 lecteurs assidus... Depuis le début de l'année, 46 livres adultes (dont 25 en mai) et 12 livres enfants (dont 6 en mai) ont été achetés.

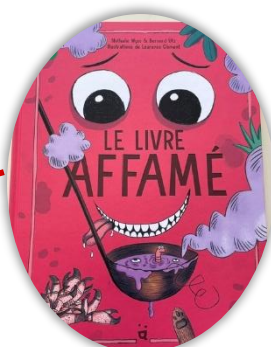
Nous vous attendons pour les découvrir !



Papa ?

Julia Donaldson & Sara Ogilvie

Quand un ourson ronchon et solitaire rencontre une petite oiselle prête à tout pour adopter un papa. Que peut-il bien arriver ? Un album plein de malice sur la famille, les liens que l'on crée et qui font grandir.



Le livre affamé.

Nathalie Wyss & Bernard Utz.
Illustrations de Laurence Clément.

Attention ! ce livre raffole du lapin en sauce et des escargots à l'ail!!

« On va préparer une soupe, une soupe magique. ça vous dit ? Si ça fonctionne, vous vous transformerez en ce que vous voulez ! »



Odette et son loup.

Anne-Sophie Plat
Marianne Barillon

C'est l'histoire d'un loup amoureux d'une poule ... Mais on n'a jamais vu ça !!!! Et après tout, pourquoi pas ?

Les coups
de ❤️
pour les
plus jeunes





Pourquoi le lieu-dit l'Ambulance ?

Le mot « ambulance » trouve son origine dans le latin *ambulare*, qui signifie « marcher » ou « se déplacer ». Dans le domaine médical, il est hérité de l'expression française « hôpitaux ambulants ».

Le lieu-dit « l'Ambulance » à Condé sur Huisne, au carrefour de la D923 et de la route de Coudreceau, doit son nom à une ferme qui y fut aménagée en poste de secours pour accueillir et soigner les blessés lors des violents combats des 21 novembre 1870 et 6 janvier 1871. Afin de signaler ce lieu de soins aux combattants et aux secours, un drapeau blanc, croix rouge flottait au-dessus de la ferme, marquant ainsi la présence du poste sanitaire au cœur des affrontements. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1896 que le nom « l'Ambulance » apparaît officiellement pour désigner cet endroit chargé d'histoire. En mémoire de ces événements, une plaque commémorative fut apposée le 22 septembre 1990 sur le mur de la maison, à l'occasion du 120^e anniversaire des combats.



Pourquoi la guerre de 1870

En juillet 1870, Napoléon III (1808-1873) refuse que le trône d'Espagne passe sous influence prussienne et exige des garanties en ce sens. Devant le refus de la Prusse, la France lui déclare la guerre, sans véritable préparation, ni alliance. La situation est défavorable à la France : elle dispose d'environ 250 000 hommes, contre 600 000 pour la Prusse, appuyée par une artillerie puissante.

La Fourche de Coulonges-les-Sablons occupait une position stratégique. Défendue par trois bataillons, elle bloquait l'accès aux routes de La Loupe, de Chartres et de Nogent-le-Rotrou. Les soldats rejoignaient le front grâce au chemin de fer.

Le 21 novembre 1870, 300 hommes résistèrent pendant cinq heures à 10 000 Prussiens. Le capitaine Lefèvre et quatre de ses soldats furent tués. Le 6 janvier 1871, les combats furent encore plus violents : 48 soldats y perdirent la vie.

L'armistice est signé à Versailles le 18 janvier 1871. Humiliée, la France perd l'Alsace et la Lorraine et doit verser une lourde indemnité. Après cette période, la France s'installe dans un régime républicain.

On vous raconte le 25^{ème} anniversaire des combats de la Fourche



À l'occasion du 25^e anniversaire des combats de « La Fourche », le 25 février 1896, la commune toute entière se mobilisa pour rendre un hommage digne à ceux qui avaient combattu. Sous l'impulsion de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux, les habitants participèrent avec enthousiasme aux préparatifs de cette journée exceptionnelle. L'église fut magnifiquement décorée : des tentures couvraient les murs jusqu'à la voûte, tandis qu'oriflammes, drapeaux et armoiries lui donnaient un caractère solennel et patriotique. Dans les rues, de la gare jusqu'au cimetière, arches fleuries, guirlandes végétales et sapins accueillaient les visiteurs dans une atmosphère à la fois festive et recueillie. Tout avait été préparé avec soin pour honorer la mémoire des soldats.

De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient fait le déplacement. Leur arrivée fut saluée en musique et en chansons par les élèves de l'école. Les soldats exhumés de l'ancien cimetière furent ensuite transférés dans le nouveau lieu de sépulture. Une cérémonie religieuse leur fut consacrée à l'église, ponctuée de nombreux discours et hommages. Un souvenir tout particulier fut dédié au capitaine de la garde nationale Alexandre Lefevres, (1820-1870) tombé au combat le 21 novembre 1870. Originaire du Mesle-sur-Sarthe, il avait été confié dans son enfance à son cousin, l'abbé Deshayes, (1827-1878) et avait grandi à Condé avant de poursuivre des études militaires.

Dans l'après-midi, une délégation se rendit sur le site des combats ainsi qu'au monument élevé en leur mémoire. Cette journée de recueillement et d'hommages s'acheva par un banquet réunissant de nombreux convives.





Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, et même obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin et de dégager les branches et ronces.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres ! Les élus qui distribuent la Gazette en font d'ailleurs le constat. Merci pour eux !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.

Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.

Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.

